

# POUR

## ILLE-ET-VILAINE

l'Education,  
l'Enseignement,  
la Recherche,  
la Culture,  
la Formation,  
l'Insertion en

**Bulletin Trimestriel de la section départementale de la F.S.U.**

14, rue Papu, 35000 RENNES - Tél./Fax 02 99 63 94 50 - E-mail : fsu35@fsu.fr

## ÉDITO

**E**n quoi la rupture claironnée se fait-elle dans la méthode de gouverner lorsque les éléments de langage des représentants de la majorité actuelle reprennent les vieux discours et en adoptent les réflexes? Chercher à opposer les catégories sociales entre elles (secteur privé et fonctionnaires) ou entre certains secteurs professionnels et l'opinion publique (exemple dans le cas du conflit à la SNCF), est-ce là des signes de modernité? Changer, transformer la société pour coller "au temps présent", quelles qu'en soient les conséquences et les dégradations des conditions de vie et de travail? L'"ubérisation" de la société est à l'œuvre, tel est le projet que dévoilent toutes les lois adoptées et celles en préparation.

S'il est une loi qui achève de convaincre les indécis et tous ceux qui voulaient accorder un temps d'observation avant de caractériser et de juger la politique mise en place depuis un an, c'est celle que vient d'adopter le parlement, dite loi asile et immigration. Outre le fait que c'est la énième loi qui vient se superposer aux précédentes particulièrement à la dernière déjà assez dure et pour laquelle aucun bilan n'a été fait à ce jour, elle instille davantage de suspicion et amalgame demande d'asile et conditions d'accueil et de séjour des étrangers. Elle place le curseur du côté des partis de droite voire de l'extrême droite en aggravant les dispositifs même si dans le discours on présente la loi comme un texte équilibré en voulant nous faire croire que certains raccourcissements de délais sont de réelles améliorations. Les avis sont unanimes de la part de toutes les associations qui œuvrent auprès des réfugiés, majoritairement très modérées, de beaucoup d'intellectuels et du Défenseur des droits, pour déplorer l'esprit de la loi et dénoncer ses différentes dispositions.

Les mobilisations du 22 mars et du 19 avril à Rennes ont été plutôt réussies, elles exigent de mieux anticiper les suivantes dont celle de la Fonction Publique le 22 mai prochain (*cf. article de Jean-Marc Llavori*) en cherchant à élargir l'unité tout en restant ferme sur les revendications à l'ordre du jour et en poursuivant l'objectif d'une convergence des différents mouvements dans un esprit de responsabilité qui ne cède à aucune forme de démagogie. Le syndicalisme doit faire face dans l'unité aux différentes attaques dont il est l'objet et c'est uni qu'il gagnera.



*Khaled Drider  
Rennes le 30 avril 2018*

**P.S:** Je ne terminerai pas ce dernier édito sans oublier de formuler tous mes vœux de réussite à Jean-Marc Llavori dans la succession qu'il a déjà bien entamée à la tête de notre section départementale et à tous les membres de celle-ci.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Formation professionnelle :

# Libéralisation du « marché » sous couvert de lutte contre les inégalités.

Le gouvernement s'attaque à la formation professionnelle et à l'assurance chômage via son projet de loi uniquement intitulée « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

C'est bien connu, les chômeuses et chômeurs ont choisi d'être licencié-es. Gouvernement et député-es de la majorité sont dans la continuité : toujours plus à celles et ceux qui ont déjà, encore moins à celles et ceux qui ont déjà le moins, en refusant tout dialogue social. A peine signé, l'accord national interprofessionnel du 22 février dernier était rejeté par la ministre du Travail estimant qu'il n'allait pas assez loin dans la simplification.

L'objectif affiché par la ministre Muriel Pénicaud est de « donner des perspectives aux 1,3 millions de jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études. » Autrement dit, axer la formation professionnelle vers les personnes en ayant le plus besoin. Pour cela, des transformations majeures sont proposées avec comme point central le remplacement de la formation par la montée en compétence – le CNEFOP étant remplacé par l'opérateur France compétences. L'approche philosophique est celle de la liberté de choix basée sur les capacités individuelles à se saisir des opportunités.

Aujourd'hui, les ouvriers et ouvrières ont deux fois moins de chance d'être formé-es que les cadres, idem pour les salarié-es des TPE par rapport à celles et ceux des entreprises de 250 salarié-es et plus. En 1971 déjà, un des objectifs de la 1ère loi sur la formation professionnelle et la taxe obligatoire pour former les salarié-es était la promotion sociale, la seconde chance, à côté de celui de l'investissement pour les entreprises. Mais ce dernier a primé et prime toujours... 10 lois plus tard, les inégalités persistent.

Le gouvernement s'appuie sur ces inégalités pour libéraliser davantage le marché de la formation professionnelle sans réellement apporter de droits, de sécurité ni de liberté supplémentaire aux salarié-es. La monétisation du compte personnel de formation (CPF) en est l'illustration la plus criante :

au lieu d'un abondement en heures, chaque salarié-e verra son CPF abondé de 500€ par an (800€ pour les personnes peu ou pas qualifiées) avec un plafond à 5 000€ (8 000€). Les nombreux organismes de formations auront les mains libres pour marchandiser la formation, car en parallèle la liste des formations éligibles disparaît. La réforme se faisant à moyens constants, le financement des formations risque d'être insuffisant et de mettre à contribution les salarié-es. Au final, ce ne sont pas celles et ceux qui en ont le plus besoin qui bénéficieront de formations. Et les formations de culture générale disparaissent, l'axe des formations étant le développement des compétences pour une employabilité immédiate.

Concernant l'apprentissage, les modifications envisagées sont dangereuses pour les jeunes et pour l'ensemble de la formation professionnelle initiale (scolaire et apprentissage). La concurrence entre les systèmes de formation sera exacerbée au détriment de leur qualité et de l'accueil des jeunes. Le financement au contrat instaure le principe de marché dans la formation professionnelle initiale et risque de faire disparaître des territoires les plus fragiles les centres et l'offre de formation actuellement en place grâce aux politiques publiques.

Parce que la modernité c'est dégrader les conditions de travail et faciliter les ruptures de contrats d'apprentissage, ce projet de loi acte aussi un recul des droits des mineur-es en répondant au souhait du patronat d'assouplissement du droit du travail (travail de nuit, maxima horaire...).



Malgré les propos de la ministre, emprunts de justice sociale et d'accompagnement des plus éloigné-es de la qualification, l'objectif de libéralisation du marché de la formation professionnelle transparait dans le projet de loi, tout comme celui de l'information et de l'orientation. Les employeurs sont clairement exonérés de toute responsabilité quant à la « non employabilité. »

La FSU continuera d'intervenir lors du débat parlementaire débutant mi-mai pour inverser l'esprit et le contenu de ce projet de loi. La formation professionnelle ne peut se résumer à un marché où chaque salarié-e ou privé-e d'emploi cherche une adaptation à un poste de travail .

Axel Benoist

## La Fonction Publique se mobilise le 22 Mai

**Le néolibéralisme à tout va est bien en marche et la Fonction Publique n'est pas plus épargnée que le secteur privé. Les arguments sont sensiblement les mêmes : sous prétexte d'harmonisation (sur les moins bien lotis bien entendu), de simplification des procédures, le gouvernement dérègle, organise le désengagement de l'État et des collectivités locales, favorise les inégalités et la précarité.**

Les arguments sont sensiblement les mêmes : sous prétexte d'harmonisation (sur les moins bien lotis bien entendu), de simplification des procédures, le gouvernement dérègle, organise le désengagement de l'État et des collectivités locales, favorise les inégalités et la précarité.

Cette politique consiste à gérer l'État comme une entreprise privée. Des secteurs comme par exemple, la santé, l'Éducation Nationale ont-ils vocation à être rentables ? Évidemment non.

La Fonction Publique s'adresse bien à toute la population et pas uniquement à celles ou ceux qui pourraient payer un service assuré par un prestataire qui a ses intérêts propres.

Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs ont organisé la baisse en qualité des services publics pour mieux les privatiser à petit feu. La casse des services publics est orchestrée par des suppressions de postes, des restructurations de services... dont le seul objectif est la diminution des coûts, quid de la qualité.

Contrairement aux arguments avancés, il n'y a aucune garantie que les services qui ne seront plus assurés par l'État soient de meilleure qualité ni qu'ils soient moins onéreux pour le contribuable. Pire encore, moins de services publics, c'est organiser une société à deux vitesses avec ceux qui ont les moyens de souscrire un service délégué par l'État et ceux qui ne le peuvent pas ou plus. Visiblement la lutte contre les inégalités est loin d'être une préoccupation réelle du gouvernement.

Les agents de l'État et des collectivités locales sont une nouvelle fois dans le collimateur. Les suppressions de postes annoncées à hauteur de 120 000 dont 70 000 dans les collectivités territoriales durant le quinquennat l'illustrent tout à fait. C'est l'équivalent d'une ville comme Caen, Metz ou Nanterre qu'on prive de travail. Ce sont des parties du territoire français

qui verront des services publics fermer, comme c'est déjà le cas avec des agences de La Poste qui ferment un peu partout en France.

Le danger n'est pas seulement pour les usagers mais également pour les agents. Moins de postes c'est des conditions de travail qui se dégradent car les tâches restent et seront assurées par moins de personnels. Mais c'est aussi plus de précarité avec des recours aux contrats de courtes durées pour palier un peu aux désengagements de l'État. Actuellement 1 agent sur 7 est non-titulaire dans la Fonction Publique voire 1 sur 5 dans la Fonction Publique Territoriale, et le gouvernement en veut plus encore...

La Fonction Publique ne doit pas être perçue comme une charge pour le pays mais bien comme un investissement nécessaire pour mieux vivre ensemble tout en protégeant les plus faibles d'entre nous. Il faut stopper les suppressions de postes et au contraire créer des emplois statutaires, pour embaucher un grand nombre d'agents contractuels et ainsi combattre la précarité. Il faut également que le gouvernement prenne mieux en compte les besoins de la population en termes de service public et réunisse toutes les conditions pour que les agents de l'État puissent y répondre favorablement. Cela passera nécessairement par une plus grande reconnaissance de l'État envers ses agents, tant en terme de condition de travail, de formation réelle qu'en amélioration du pouvoir d'achat.

Alors défendons la Fonction Publique qui joue un rôle majeur dans la cohésion sociale dans notre pays et œuvre pour tous sans distinction.

Jean-Marc Llavori



## Comme une rivière bleue de Michèle Audin

Cette rivière bleue, c'est la Seine, mais à un moment bien précis : au printemps 1871. Michèle A. situe son écrit au début du déclenchement du mouvement parisien qui a constitué la Commune de Paris. Elle nous propose des situations qui se sont produites ou auraient pu se produire au cours de ce printemps. Le narrateur exécute des bonds entre notre époque et celle du mois de mai 1871 à Paris. Il établit un lien entre les lieux d'aujourd'hui gardant la mémoire de cet instant capital de notre histoire et ce qu'il s'y passait il y a maintenant près de 150 ans. La déambulation commence au mur des Fédérés du cimetière du Père Lachaise. Sont convoqués des personnages connus de la Commune : Lissagaray, Flourens, Vaillant, Valles, Longuet... mais aussi des anonymes ouvrières et ouvriers dont l'engagement fit de la Commune un instant qui demeure gravé dans la mémoire prolétarienne.

*« Personne ne se souvient de leurs noms, mais je vais vous dire un ou deux mots de cette passementière qui toute sa courte vie souffrit tellement des dents, de ce marchand de produits chimiques de Saint-Paul que seules de grandes quantités de vin rouge consolait, de ce menuisier qui sculptait de petits jouets en bois pour l'enfant qu'il attendait, de ce cordonnier qui se souvenait de ce geste touchant, sa femme relevant ses cheveux, elle était morte pendant le siège, de cette tourneuse qui aurait voulu être institutrice, de cette brocheuse qui avait un carnet dans lequel elle notait ce qu'elle faisait ou pensait »*

Une petite foule de personnages surgissent, Marthe, Paul, Maria, Floriss... qui vivent, aiment, espèrent, travaillent, écrivent, se battent, enfermés dans Paris, pendant les soixante-douze jours qu'a duré la Commune. Ce livre est leur histoire, vécue nuit et jour, à travers les fêtes, les concerts, les débats fiévreux, à l'Hôtel de Ville, à la barrière d'Enfer, au Château-d'Eau, sur les fortifications, dans ce Paris de 1871 qui est encore le nôtre.

À l'aide de journaux du moment, le vrai *Journal Officiel de la Commune*, *Le Rappel*, *Le Cri du peuple*..., de l'état civil et de ses failles, de livres de témoins, ce roman nous entraîne dans la ville assiégée, derrière quelques-uns des obscurs qui fabriquent cette « révolution qui passe tranquille et belle comme une rivière bleue ».

Ce que j'ai ressenti le plus et que Michèle A. fait bien saisir, c'est le sentiment de joie, le sentiment de vivre pleinement sa vie qui a habité les insurgés pendant ces mois de printemps. Pour nombre d'entre eux la fin fut terrible. Thiers et la bourgeoisie voulurent achever l'assassinat de la Commune au Père Lachaise, mais finalement, malgré le désir des puissants d'hier et d'aujourd'hui, la Commune n'est pas morte.

Un ouvrage dont la lecture vous donnera du plaisir et vous rafraichira la mémoire.

Gérard Hamon

## Socialismes et éducation au XIX<sup>e</sup> siècle

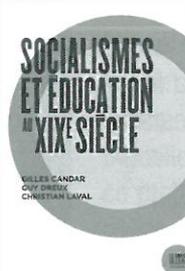
L'ambition de cet ouvrage est d'étudier comment le mouvement socialiste a su articuler des conceptions et des réalisations originales de l'éducation au projet de transformation sociale. Il s'agit de comprendre quelles formes peut prendre une éducation quand elle entend contrarier les effets les plus délétères d'une société de classes et contribuer à l'émancipation complète des individus dans une société égalitaire. Situées dans leur contexte, ces conceptions et ces expérimentations appartiennent sans aucun doute à l'histoire. Mais elles portent en elles un projet qui s'il n'a pas abouti n'est pas pour autant révolu.

### Existe-t-il une conception de l'Éducation propre au socialisme ?

C'est à cette question que cet ouvrage voudrait répondre en proposant une série d'éclairages sur des moments, des théories ou des figures qui sont indissociables du socialisme.

En matière d'éducation, les propositions du socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle sont riches, diverses, contradictoires parfois. Toutefois, elles présentent une caractéristique commune : elles ne se comprennent et ne prennent tout leur sens que dans la perspective d'une profonde transformation sociale.

Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Jaurès ou Owen et Marx mais aussi L. Michel, E. Fournière ou G. Hervé ont tous eu pour ambition d'inventer ou de préciser les conditions qui permettraient à l'école de participer pleinement à l'émancipation des individus ...



Editions bdl – 306 pp. – 24 € coll. « Documents » dirigée par J-L. Veyssey

Plus de détails sur le site de l'institut de la FSU